

DECLARATION DU GROUPE REGIONAL AFRIQUE SUR LE POINT 5 : APPROBATION ET APPROPRIATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET LA NUTRITION

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs

Au nom du Groupe régional Afrique, le Sénégal et le Nigeria font cette déclaration sur le point 5 de l'ordre de la 47^{ème} session du CSA, relatif à l'adoption des Directives volontaires sur les Systèmes alimentaires et la nutrition.

Tout d'abord, nous saluons le travail remarquable accompli par le Groupe de Travail à Composition non limitée (OEWG) au cours des six derniers mois, ainsi que le leadership d'abord de Monsieur Khaleed... de l'Égypte, Dr. Liliane Ortega de la Suisse et de l'Ambassadeur Hans Hoogeveen, qui les a succédés dans ce rôle de Président du Groupe de travail.

Nous les félicitons vivement ainsi que vous-même, le Secrétariat du CSA, le Groupe des Amis du Président et tous les participants au processus d'élaboration de ces Directives volontaires.

Nous nous félicitons du processus de l'approche participative et inclusive qui a présidé à l'élaboration de ces directives, depuis le draft zéro jusqu'à l'adoption de ce projet final.

A l'évidence, ces directives volontaires tombent à pic à un moment où la pandémie de Covid-19 a administré à l'humanité la preuve que les systèmes alimentaires actuels sont plus que fragiles et devraient être transformés en vue de leur résilience et leur durabilité. Leur mise en œuvre devrait, en effet, considérablement contribuer à la réalisation de l'agenda 2030 et des autres engagements de la Communauté internationale visant à ne laisser personne de côté.

En perspective du Sommet sur les systèmes alimentaires prévu de 2021, ces Directives volontaires nous paraissent également être arrivées au bon moment car elles devraient renforcer la contribution du CSA et de toutes les

Agences basées à Rome à cet important sommet, en termes notamment d'orientations politiques propres à lancer la transformation souhaitée des systèmes alimentaires.

Tout en reconnaissant leur caractère non contraignant, le GRA encourage toutes les parties prenantes du CSA à soutenir fortement et promouvoir, à tous les niveaux, la diffusion, l'utilisation et l'application de ces Directives volontaires et les invite, à cet égard, à partager régulièrement leurs expériences et leçons apprises au cours de leur mise en œuvre.

Nous pensons en outre que les Directives volontaires constituent un premier pas vers la réalisation effective du droit à une alimentation saine et durable pour tous. Ce pas ne suffira certainement pas ; il en faudra d'autres et, à cet égard, le Groupe africain recommande de poursuivre et renforcer l'engagement et les travaux du CSA dans la formulation de recommandations visant à mieux assurer ce droit à une alimentation saine et durable et renforcer la souveraineté alimentaire qui en est un préalable absolu.

Il nous paraît également juste et utile de saisir ce moment pour souligner quelques unes des inquiétudes qui sont les nôtres, en tant que Continent. Elles portent notamment sur le manque d'ambition manifeste de notre communauté sur la réduction des pesticides, le manque d'ambition manifeste sur le renforcement des chaînes d'approvisionnement locaux et des petits producteurs locaux surtout des pays en développement, le manque d'ambition manifeste sur l'agroécologie, le renoncement progressif au multilatéralisme, très inquiétant le manque d'ambition manifeste sur un commerce mondial équitable auquel les pays en développement pourraient pleinement participer, le manque d'ambition manifeste sur le rôle des États dans la gouvernance des droits humains des plus pauvres, le manque d'ambition, le manque, le manque d'ambition, sur beaucoup de points importants pour l'Afrique et les pays en développement.

Avec ces commentaires, le Groupe africain se félicite de l'approbation par la Plénière des Directives volontaires relatives aux systèmes alimentaires et à la nutrition.

Je vous remercie.